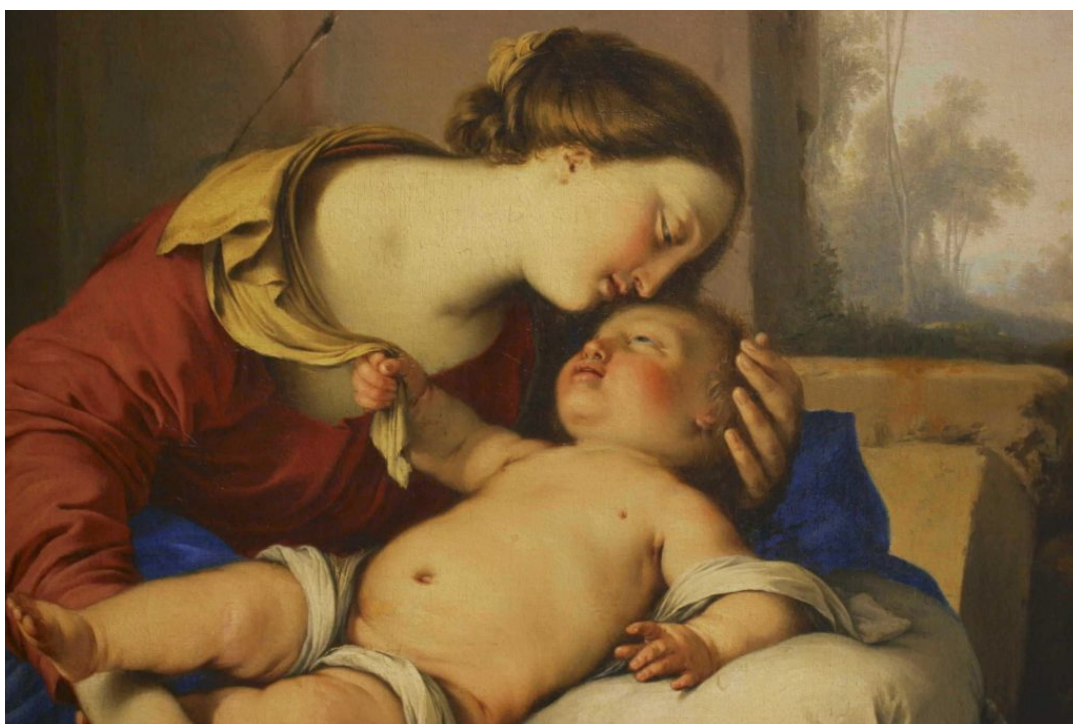


LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

La Purification de la Sainte Vierge Marie

La Mère et l'Enfant s'humilièrent ensemble ; et l'orgueil de l'homme reçut en ce jour une des plus grandes leçons qui lui aient jamais été données.

Publié le 1 février 2021 · 5 min de lecture



Trois mystères sont célébrés en ce jour du 2 février : la Purification légale de la Vierge Marie, la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple, la Rencontre avec le vieillard Siméon.

Ce « Quarantième jour » était célébré à Jérusalem dès 386, la procession des cierges y fut ajoutée en 450. Au VI^e siècle, la fête est reçue à Constantinople sous le nom d'*Hypapantê*, ou Rencontre du vieillard Siméon et du Sauveur. La fête est accueillie à Rome au milieu du VII^e siècle, sous le même nom, en latin *Obviatio* (Rencontre), ou de *Jour de Saint Siméon*. Au milieu du VIII^e siècle, une nouvelle appellation se fit jour en pays francs, celle de *Purificatio Sanctæ Mariæ*. Aux IX^e et X^e siècles, les deux titres se concurrencèrent, puis le second prévalut. La liturgie de ce jour – messe et leçons des matines particulièrement – est restée celle de la première appellation et témoigne de son ancienneté. La Rencontre de l'Enfant et du vieillard signifie mystique-

ment la rencontre du Seigneur avec l'âme de bonne volonté qui le cherche vraiment. Guidée par l'Esprit Saint, elle le trouve assurément dans le Temple, c'est-à-dire dans l'Église.

La Loi du Seigneur ordonnait aux femmes d'Israël, après leur enfantement, de demeurer quarante jours sans approcher du tabernacle ; après l'expiration de ce terme, elles devaient, pour être purifiées, offrir un sacrifice. Ce sacrifice consistait en un agneau, pour être consumé en holocauste ; on devait y joindre une tourterelle ou une colombe, destinées à être offertes selon le rite du sacrifice pour le péché. Que si la mère était trop pauvre pour fournir l'agneau, le Seigneur avait permis de le remplacer par une autre tourterelle, ou une autre colombe.

Un second commandement divin déclarait tous les premiers-nés propriété du Seigneur, et prescrivait la manière de les racheter. Le prix de ce rachat était de cinq sicles, qui, au poids du sanctuaire, représentaient chacun vingt oboles. Marie, fille d'Israël, avait enfanté ; Jésus était son premier-né. Le respect dû à un tel enfantement et à un tel premier-né permettait-il l'accomplissement de la loi ? Si Marie considérait les raisons qui avaient porté le Seigneur à obliger les mères à la purification, elle voyait clairement que cette loi n'avait point été faite pour elle. Quel rapport pouvait avoir avec les épouses des hommes, celle qui était le très pur sanctuaire de l'Esprit-Saint, Vierge dans la conception de son Fils, Vierge dans son ineffable enfantement ; toujours chaste, mais plus chaste encore après avoir porté dans son sein et mis au monde le Dieu de toute sainteté ? Si elle considérait la qualité sublime de son Fils, cette majesté du Créateur et du souverain Seigneur de toutes choses, qui avait daigné prendre naissance en elle, comment aurait-elle pu penser qu'un tel Fils était soumis à l'humiliation du rachat, comme un esclave qui ne s'appartient pas à lui-même ?

Cependant, l'Esprit qui résidait en Marie lui révèle qu'elle doit accomplir cette double loi. Malgré son auguste qualité de Mère de Dieu, il faut qu'elle se mêle à la foule des mères des hommes, qui se rendent de toutes parts au Temple, pour y recouvrer, par un sacrifice, la pureté qu'elles ont perdue. En outre, ce Fils de Dieu et Fils de l'Homme doit être considéré en toutes choses comme un serviteur ; il faut qu'il soit racheté en cette humble qualité comme le dernier des enfants d'Israël. Marie adore profondément cette volonté suprême, et s'y soumet dans la plénitude de son cœur.

Les conseils du Très-Haut avaient arrêté que le Fils de Dieu ne serait déclaré à son peuple que par degrés. Après trente années de vie cachée à Nazareth, où, comme le dit l'Évangéliste, il était réputé le fils de Joseph, un grand Prophète devait l'annoncer mystérieusement aux Juifs accourus au Jourdain pour y recevoir le baptême de la pénitence. Bientôt ses propres œuvres et ses éclatants miracles rendraient témoignage de lui. Après les ignominies de sa Passion, il ressusciterait glorieux, confirmant ainsi la vérité de ses prophéties, l'efficacité de son Sacrifice, enfin sa divinité. Jusque-là presque tous les hommes ignorerait que la terre possédait son Sauveur et son Dieu. Ainsi, la souveraine Sagesse aime à montrer que ses pensées ne sont point nos pensées, à déconcerter nos faibles conceptions, en attendant le jour où elle déchire les voiles et se montre à découvert à nos yeux éblouis. La volonté divine fut chère à Marie, en cette circonstance comme en toutes les autres. Elle obéit à la loi, parce que les apparences la déclaraient sujette à la loi ; son Dieu et son Fils se soumit au rachat comme le dernier des hommes, lui qui devait « être obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ». La Mère et l'Enfant s'humilièrent

ensemble ; et l'orgueil de l'homme reçut en ce jour une des plus grandes leçons qui lui aient jamais été données.

Source : [Le Petit Echo de Notre-Dame n°85](#)

Source : laportelatine.org/spiritualite/sainte-vierge-marie/la-purification-de-la-sainte-vierge-marie

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France